

## Réseau de la formation professionnelle

A1920-VPP-003

### Actualité en formation professionnelle

Sébastien Bouchard  
18 et 19 novembre 2019

# Actualité en formation professionnelle (FP)

Sébastien Bouchard  
Réseau de la formation professionnelle  
18 et 19 novembre 2019

## Présentation

1. Principes et conjoncture
2. Bourses pour stagiaires
3. Programme de l'expérience québécoise
4. Budgets
5. Instruction annuelle en FP
6. Développement des programmes
7. Info/Sanction
8. Projet de loi n° 40
9. Modifications du Règlement sur les autorisations d'enseigner
10. Projet éducatif et moyens
11. Conclusion

2

## 1. Principes et conjoncture

3

## Quatre principes (contradictaires) qui guident les gouvernements

1. **Adéquation formation-emploi**
  - Répondre aux besoins des entreprises
2. **Accroissement du nombre de jeunes**
3. **Nouvelle gestion publique (NGP)**
  - Financement à la sanction et cibles de réussite
4. **Austérité budgétaire**
  - Et maintenant, enfin, début de réinvestissement

4

### Conjoncture économique

## Les pénuries de main-d'œuvre

- Selon les estimations d'Emploi-Québec, 1,3 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 2024, et ce, dans un contexte où il y a plus de personnes qui quittent le marché du travail que de personnes qui y entrent
- Effet sur plusieurs centres
  - Diminution des inscriptions
  - Élèves plus éloignés du monde du travail
  - Plus de facilité pour avoir des lieux de stage, et des stages payants, mais élèves trop utilisés à la production
  - Difficulté de recrutement des enseignantes et enseignants

5

### Conjoncture politique en FP

## Les grands rendez-vous

Interventions de la FSE et de la CSQ

- Politique sur la réussite éducative (2016-2017)
  - Rendez-vous national sur la main-d'œuvre (février 2017)
  - Journées de réflexion sur la FP (février 2018)
  - Nouveau Règlement sur les autorisations d'enseigner (été 2019)
  - Projet de loi no 40 sur la Loi sur l'instruction publique (automne 2019)
- **Vers un plan d'action sur la FP?**

6

## 2. Bourses pour stagiaires

7

## Bonification des prêts et bourses

- 35 % des élèves à la FP bénéficient des prêts et bourses
- **Augmentation des dépenses reconnues pour stage obligatoire**
  - Montant pour le matériel scolaire durant les stages (191 \$ à 471 \$ par période d'études)
  - Lorsqu'un étudiant doit quitter sa résidence, les frais de subsistance passent de 281 \$ à 486 \$ par mois
  - Le montant de l'exemption des revenus de bourses sera haussé à 7 500 \$ par année
  - D'autres dépenses pourraient être ajoutées

8

### Bourses ciblées (rentrée 2019)

- Valorisation de certaines formations des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux
- Offertes lors du dernier stage, **pour les personnes qui ne reçoivent pas de rémunération** du milieu de stage
  - Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) : 900 \$
  - Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) : 1 000 \$
  - Enseignantes et enseignants : 3 900 \$ (peu en FP)
- Pour celles et ceux qui réalisent plus de la moitié des stages entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 31 août 2020

9

## 3. Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

10

### Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

- Programme accéléré de sélection des travailleuses et travailleurs qualifiés qui permet d'obtenir un Certificat de sélection du Québec en vue de la résidence permanente
- Programme destiné, notamment, aux personnes diplômées du Québec qui remplissent certaines conditions dont la connaissance du français de niveau intermédiaire

11

### Programme de l'expérience québécoise (suite)

- Les modifications au PEQ devaient entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019
- Le 5 novembre, le ministre a reculé pour les élèves et étudiants déjà inscrits
- Le 8 novembre, le premier ministre a mis le projet sur la glace

12

## Programme de l'expérience québécoise (suite)

Les seuls diplômes du Québec admissibles au PEQ auraient été

- Le baccalauréat (1<sup>er</sup> cycle universitaire), la maîtrise, le doctorat
- Le diplôme d'études collégiales (DEC) techniques
- Le diplôme d'études professionnelles (DEP) lequel, seul ou avec une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) obtenue consécutivement, sanctionne 900 heures ou plus de formation
- L'ASP sanctionnant 900 heures ou plus de formation
- L'attestation d'études collégiales (AEC) sanctionnant 900 heures ou plus de formation

13

## Programme de l'expérience québécoise (suite)

- Pour être admissibles, ces attestations ou diplômes devaient être compris dans la *Liste des domaines de formation admissibles au PEQ*
- Cette liste devait contenir les formations qui répondaient, selon le gouvernement, le mieux aux besoins du marché du travail

14

## Un décret qui rétablit les anciens critères

- Baccalauréat, maîtrise ou doctorat
- Diplôme d'études collégiales (DEC) techniques
- Diplôme d'études professionnelles (DEP) au secondaire lequel, seul ou avec une attestation de spécialisation professionnelle obtenue consécutivement, sanctionne 1 800 heures ou plus

15

## Interventions de la CSQ et de la FSE

- Lettre au ministre FSE et CSQ
- Communiqué CSQ
- Blogue de la présidente CSQ
- Lettre de la présidente FSE
- Suivis en cours

16

## Questions

- Vivez-vous des problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre, aux baisses d'inscription et aux changements du type d'élève dans votre centre?
- Quelles sont les solutions à apporter pour faire face à cette situation et quelles actions seraient à mener?

17

## 4. Budgets

18

## Ajouts financiers

Pendant l'austérité libérale, certains ajouts financiers ont été faits en 2015-2016

- **Crédit d'impôt** accru pour les entreprises : salaires des stagiaires et des superviseurs : modifié le 27 mars 2018
- **Bourses** aux élèves en FP (autour de 1 000 \$ pour 2 000 élèves)
- **Projets pilotes en stages accrus** (*dual*)
- Programmes de **formation de courte durée privilégiant les stages** dans les professions priorisées par la CPMT
- La FSE et la CSQ feront deux enquêtes sur les programmes avec stages accrus

19

## Formation à temps partiel

Le budget 2017-2018 prévoit un financement

- 21,5 M\$ sur 5 ans pour faciliter l'accès à la FP à temps partiel
- **Projets pilotes** qui répondent à l'adéquation formation-emploi
- La FSE et la CSQ revendiquent toujours le retour d'un financement de base pour les formations de moins de 15 heures par semaine

20

## Ajout de ressources professionnelles

Règles budgétaires de fonctionnement amendées en mai 2019

- Mesure 15197 – *Accroche-toi en FP* (mesure dédiée)  
7 M\$ en 2018-2019 + **4 M\$ en 2019-2020** = 11 M\$
  - Regroupement d'anciennes mesures
- Mesure 12040 – Aide additionnelle aux élèves ayant des besoins particuliers **indexée** et maintenant **non-transférable**

21

## Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

2017-2018 : 22,5 M\$ sur 5 ans pour la RAC

- 5 M\$ sur 5 ans : mettre en place un **guichet unique** québécois pour la RAC, versés au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- 17,5 M\$ sur 5 ans : **développer des outils** pour améliorer la RAC, versés au ministère de l'Éducation
- Mesure 15191 : **50 000 \$/commission scolaire** : soutien à l'accompagnement et à la formation manquante

22

## Développement pédagogique et numérique

Regroupement des mesures 15080

- Projets d'innovation liés aux technologies numériques (15081)
- Ressources éducatives numériques (15082)
- Réseau pour le développement des compétences des élèves par l'intégration des technologies (RÉCIT) (15083)
- Formation continue du personnel scolaire sur l'usage pédagogique des technologies numériques (15084)
- Soutien technique aux usagers des établissements pour les appareils numériques dédiés à la pédagogie (15087)

23

## Plan d'action numérique en éducation (suite)

- Depuis mai 2019, mesure 15192 – Projets TechnoFAD  
50 000 \$ par projet d'enseignement à distance
- **Enseignement à distance asynchrone**  
73 \$ l'unité (avant 50 \$)

24

## Soutien de l'offre régionale en FP

1. **Concertation régionale** pour planifier l'offre, gérer les enveloppes régionales et déposer des projets
2. **Nouveaux modes** d'offre régionale de FP  
Ex. : partage de dispositifs, mise en commun d'inscriptions, offre de formation alternée entre commissions scolaires ou sur une base rotative pluriannuelle
3. **Mobilité interrégionale des élèves** en FP (surtout dans les milieux en déclin démographique)
4. Soutien au **démarrage de petites cohortes**

25

## Autres ajouts Règles budgétaires 2019-2020

- **Entrepreneuriat**, entre autres en FP
- **Promotion** des métiers en demande
- Financement de base pour les **services aux entreprises**
- Attestation d'études professionnelles (**AEP**)
- **Concomitance** visant à compléter le diplôme d'études secondaires (DES)
- Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (**SARCA**)

26

## Ajout du gouvernement fédéral

- 135 M\$ pour le Québec de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) du gouvernement fédéral à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020
- Information supplémentaire à venir. Vers un soutien accru aux centres locaux d'emploi (CLE)?

27

## Questions

- Y a-t-il des programmes avec **stages accrus** (40 % et plus) **sans financement** spécial dans votre centre?
- Y a-t-il des projets pilotes de **formation à temps partiel** dans vos centres? Si oui, quel est votre bilan?
- Constatez-vous des **changements dans vos centres** en lien avec les décisions budgétaires du gouvernement?
- Croyez-vous que ces **décisions budgétaires sont positives ou négatives**? Pourraient-elles être améliorées?

28



## 5. Instruction annuelle en FP

Document d'information sur les services et les programmes d'études de la formation professionnelle 2019-2020

29

### Document d'information sur les services et les programmes en FP

- Informations complémentaires sur la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Régime pédagogique de la FP et les règles budgétaires
- Possibilité d'avoir de la RAC pour une AEP
- Disponible sur l'inforoutefpt :  
[inforoutefpt.org/ministere\\_docs/adminInfo/Portrait\\_ensemble-2019-2020.pdf](http://inforoutefpt.org/ministere_docs/adminInfo/Portrait_ensemble-2019-2020.pdf)

30

### Annexes

- Liste des programmes en FP et leurs préalables
- Liste des programmes retirés
- Liste des épreuves imposées par le ministre
- Liste des programmes avec une instrumentation ministérielle pour la RAC
- Liste des passerelles CFMS – DEP et leurs préalables

31

### Document d'information sur les services et les programmes en FP (suite)

- On précise certains concepts
- On résume les différentes sources de financement pour les services complémentaires, incluant les services pour les élèves ayant des besoins particuliers

32

## Projets pilotes de concomitance

- Depuis 2018-2019, les **élèves de 15 ans qui ont leurs acquis de 2<sup>e</sup> secondaire** ont la possibilité de suivre en concomitance leur 3<sup>e</sup> secondaire et les DEP avec préalables de 3<sup>e</sup> secondaire

Par ailleurs

- Depuis 2017-2018, la passerelle entre le CFMS et **tous** les DEP avec préalables de 3<sup>e</sup> secondaire est devenue **permanente**
  - La FSE dénonce cette passerelle

33

## Évaluation des apprentissages

Pour chaque compétence d'un nouveau programme d'études, les cadres d'évaluation des apprentissages suggèrent

- Les éléments essentiels et les critères de performance à retenir pour l'évaluation ainsi que leur pondération jusqu'à 70 points sur 100
- Une ou des règles de verdict, s'il y a lieu
- La description de l'évaluation

Les commissions scolaires doivent, pour leur part, bonifier ces spécifications de 30 points sur 100

34

## 6. Développement des programmes

35

## Quelques principes

- **L'implantation** d'un programme d'études est facultative pour les deux années scolaires suivant celle durant laquelle il a été approuvé par le ministre. Elle devient **obligatoire** au début de l'année scolaire suivante
- Le ministère de l'Éducation vise le développement de programmes d'études sur une période maximale de 18 mois

36

## Programmes avec date d'implantation obligatoire en 2019-2020

- Mécanique de machines fixes
- Opération d'équipements de production
- Ferblanterie
- Assistance à la personne en établissement et à domicile

37

## Programmes avec date d'implantation obligatoire en 2020-2021

- Boulangerie
- Fabrication de pièces industrielles et aérospatiales en composites
- Montage structural et architectural
- Forage et dynamitage
- Usinage (2020-2021 ou 2021-2022)

38

## Programmes avec date d'implantation obligatoire en 2021-2022

- Élagage
- Mécanique de véhicules légers
- Extraction de minerai
- Fleuristerie
- Montage de lignes électriques et de télécommunication
- Réparation et service en électronique
- Lancement d'une entreprise (ASP)
- Secrétariat médical (ASP)
- Mise en œuvre de matériaux composites
- Carrosserie
- Usinage
- Installation et réparation d'équipement de télécommunication (2022-2023)

39

## Nouveaux programmes en rédaction

- Soutien informatique
- Secrétariat juridique (ASP)
- Horticulture et jardinerie
- Spécialités en horticulture (ASP)
- Calorifugeage
- Plâtrage
- Réfrigération
- Électromécanique de systèmes automatisés
- Montage de câbles et de circuits

40

### Nouveaux programmes en rédaction (suite)

- Mécanique industrielle de construction et d'entretien
- Conduite d'engins de chantier
- Conduite de grues
- Fonderie
- Pose d'armature du béton
- Soudage-montage
- Soudage haute pression (ASP)
- Assistance dentaire
- Assistance technique en pharmacie

41

### Priorité de consultation

- Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)
- Production acéricole
- Service de la restauration
- Ébénisterie
- Finition de meubles
- Arpentage et topographie
- Carrelage
- Charpenterie-menuiserie
- Dessin de bâtiment
- Entretien général d'immeubles
- Plomberie et chauffage
- Protection et exploitation de territoires fauniques

42

### Priorité de consultation (suite)

- Électricité
- Installation et entretien de systèmes de sécurité
- Réparation d'appareils électroménagers
- Réparation d'appareils électroniques audiovisuels
- Mécanique automobile
- Mécanique marine
- Dessin industriel
- Montage de structures en aérospatiale

43

### Priorité de consultation (suite)

- Matriçage (ASP)
- Outillage (ASP)
- Abattage et façonnage des bois
- Abattage manuel et débardage forestier
- Affûtage
- Aménagement de la forêt
- Classement des bois débités
- Pâtes et papiers – Opérations
- Sciage
- Travail sylvicole

44

## Priorité de consultation (suite)

- Imprimerie
- Reprographie et façonnage
- Mécanique d'entretien en commandes industrielles (ASP)
- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Conduite de machines de traitement du minéral
- Forage au diamant
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Coiffure

45

## Nouveaux programmes

En implantation

- Nettoyage industriel

Date d'implantation à venir

- Retraitement des dispositifs médicaux

46

## Conditions d'implantation

L'article 110.2 (2) de la LIP indique que la **mise en œuvre des programmes d'études** est **élaborée** par la direction **avec la participation des enseignantes et enseignants** selon les modalités qu'ils ont déterminées en assemblée

- La proposition est ensuite soumise au **conseil d'établissement** qui doit l'approuver ou la rejeter

47

## Conditions d'implantation (suite)

Idées de demandes

- Demander du **temps** dans la tâche pour l'appropriation du nouveau programme et la conception de matériel d'évaluation
- Vérifier s'il existe déjà du **matériel pédagogique** adapté (auprès de maisons d'édition, d'autres centres, etc.)
- Réclamer l'**équipement** et l'espace adéquats
- Ne pas implanter le nouveau programme si ce n'est pas obligatoire, à moins d'avoir des conditions favorables

48

## Contribuer par votre expertise

Demander aux équipes enseignantes dont le programme sera révisé de remplir le questionnaire de la FSE :

Remplissez  
le sondage sur les  
programmes en FP



[lafse.org/fp](http://lafse.org/fp) (aussi disponible dans les fiches du cartable FSE sur la FP)

49

## Questions

- Y a-t-il des élèves **mineurs possédant des acquis de 2<sup>e</sup> secondaire** qui sont inscrits dans les programmes de concomitance ou dans des passerelles CFMS-DES?
- Devez-vous bonifier les **spécifications d'évaluation** des apprentissages de **30 points sur 100**?
- Comment s'est passée l'**implantation** des nouveaux programmes dans votre centre?

50

## 7. Info/Sanction en évaluation des apprentissages

51

## Adaptation lors des épreuves en FP

- Si ces **mesures d'adaptation** sont utilisées régulièrement en cours d'apprentissage et que leur pertinence est validée par des professionnelles et professionnels, elles peuvent être mises en place au moment de l'évaluation
- **Aucune modification**, c'est-à-dire une baisse des exigences, n'est possible dans une évaluation aux fins de sanction en FP. L'élève doit accomplir l'évaluation seul et ne doit pas utiliser de moyens non autorisés
- Dans de très rares cas, il peut être possible d'**exempter** un élève d'une compétence, dans la mesure où la preuve a été faite qu'il n'y a pas altération des compétences essentielles à l'exercice du métier, et ce, après validation par le ministère de l'Éducation

52

### Le centre n'a plus à faire la demande à la Direction de la sanction des études pour ces mesures d'adaptation

- **Prolongation de la durée prévue de l'épreuve** jusqu'à un maximum équivalant au tiers du temps normalement alloué
- **Passation de l'épreuve dans un endroit adapté à la problématique de l'élève**, tout en s'assurant que l'épreuve se déroule sous surveillance
- **Utilisation de coquilles ou de bouchons** pour couvrir les bruits ambiants et favoriser la concentration de l'élève
- **Utilisation d'un appareil permettant uniquement l'écoute de la musique**. Celui-ci ne doit pas donner accès à Internet ni à aucune autre source d'information ou de communication avec autrui

53

### Le centre n'a plus à faire la demande à la Direction de la sanction des études pour ces mesures d'adaptation

- **Utilisation d'un ordinateur** en respectant les trois conditions suivantes : accès à Internet uniquement lors des épreuves pour lesquelles cet usage est prévu, possibilité d'utiliser un logiciel de correction seulement pour les épreuves qui le prévoient et absence de communication entre les postes d'un réseau
- **Utilisation d'un outil d'aide à la lecture et à l'écriture**. Toute fonction de reconnaissance vocale doit être désactivée pendant la durée totale de l'épreuve lorsque la compétence à écrire est évaluée. Les logiciels de traduction ne peuvent être utilisés, à moins que les règles de l'épreuve ne le permettent

54

### Le centre n'a plus à faire la demande à la Direction de la sanction des études pour ces mesures d'adaptation

- **Utilisation de divers appareils permettant d'écrire** afin de pallier un handicap
- **Utilisation d'un magnétophone** permettant à l'élève de donner ses réponses lorsque la compétence à lire ou à écrire n'est pas requise pour accomplir la tâche
- **Utilisation d'une calculatrice** simple et non scientifique

55

## 8. Projet de loi n° 40

### Modification de la *Loi sur l'instruction publique*

56

## Plusieurs changements

- L'enseignant, **possédant une expertise essentielle en pédagogie**, a notamment le droit [...] (LIP, art. 19)
  - Aucun droit additionnel
- Pas de modification de la composition du conseil d'établissement des centres (contrairement aux écoles)

57

## Intrusion du conseil d'établissement

- LIP, art. 110.0.1. Le conseil d'établissement peut également, s'il est autorisé par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, **donner au directeur du centre son avis sur toute question** propre à faciliter la bonne marche du centre.  
Lorsque le directeur du centre ne donne pas suite à un avis du conseil d'établissement qui le requiert, il doit lui en donner les motifs.
- LIP, art. 110.0.2. Le conseil d'établissement peut **constituer des comités** pour l'appuyer dans l'exercice de ses fonctions. L'article 65 s'applique à ces comités, compte tenu des adaptations nécessaires.

58

## Majoration de notes légalisée

**Les normes et modalités** d'évaluation des apprentissages visées au paragraphe 3 du premier alinéa ne peuvent avoir pour effet de permettre la majoration automatique d'un résultat. **Elles peuvent** toutefois **permettre** exceptionnellement **au directeur** du centre, après consultation de l'enseignante ou l'enseignant, **de majorer le résultat d'un élève** s'il existe des motifs raisonnables liés à son cheminement scolaire

59

## Contrôle de la formation continue

L'article 456 de la LIP est modifié par l'ajout, à la fin, du paragraphe suivant

3° les **obligations de formation** continue des titulaires d'une autorisation d'enseigner, les modes de **contrôle**, de **supervision** ou **d'évaluation** de ces **obligations**, les **sanctions** découlant du défaut de s'y conformer et, le cas échéant, les cas de dispense

60



## Pression pour uniformiser les pratiques

Création d'un comité d'engagement pour la réussite des élèves qui aurait, entre autres, comme mandat

- De **promouvoir les pratiques éducatives issues de la recherche**
- De **donner son avis** au centre de services scolaire sur **toute question relative à la réussite** des élèves

61

## Plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans les centres

- Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique
- Autant à l'endroit d'un élève que du personnel
- Modalités de signalement ou de plainte, incluant celles pour la cyberintimidation

62

## Plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans les centres (suite)

- Actions à prendre, mesures de confidentialité, de soutien ou d'encadrement, sanctions, suivi
- Élaboration avec la participation des membres du personnel, puis proposition par la direction et approbation par le conseil d'établissement

63

## Questions

- Quels sont les **risques** à prévoir si l'on donne le **pouvoir aux conseils d'établissement** de se positionner sur toutes les questions qui les intéressent?
- Quelles **approches pédagogiques** sont actuellement promues en FP?
- Quels sont les principaux enjeux dans les centres de FP en lien avec la **violence et l'intimidation**?

64

## 9. Modifications du Règlement sur les autorisations d'enseigner

La fiche n° 4, intitulée *Le baccalauréat en enseignement professionnel et l'autorisation d'enseigner*, est actuellement en révision

65

### Quelques principes

- Le règlement explique les conditions pour avoir une autorisation d'enseigner et la renouveler
- Avoir une autorisation d'enseigner peut donner droit à un contrat, sinon, la rémunération se fait à taux horaire (sauf si on a une tolérance d'engagement)

66

### Parcours de la majorité des enseignantes et enseignants en FP

1. Débute l'enseignement **sans qualification**
2. **Commence le bac** (au minimum ses 3 premiers crédits).  
Peut recevoir une **tolérance** d'engagement pour avoir droit à un contrat
3. Obtient son **autorisation provisoire**
4. Renouvelle son autorisation jusqu'à la **licence** (90 crédits)
5. Renouvelle sa licence et peut compléter son bac (120 crédits) et obtenir son **brevet**

67

### Allègement au début

- Depuis le 19 novembre 2018, les **tolérances** d'engagement sont émises pour une période **de 2 ans**
- La première **autorisation provisoire** était de 3 ans
  - Elle est maintenant valable pour une période d'**au plus 4 ans** expirant à la fin de la troisième année scolaire suivant celle où elle a été délivrée

68

### Alourdissement à la fin **Abolition de la licence**

**Auparavant**, à 90 crédits, possibilité de renouveler la licence pour 5 ans si enseigne 750 heures dans son domaine **ou** travaille 1 500 heures dans son domaine **ou** accumule 9 nouveaux crédits du bac **ou** mélange des trois

**Maintenant**, à 90 crédits

- L'autorisation provisoire peut être renouvelée pour au plus 6 ans
- Pour renouveler par tranche de 5 années scolaires, il faut avoir **complété 15 unités ou** 12 unités + 250 heures d'enseignement **ou** fait 500 heures de travail dans son domaine

69

### **Autres changements**

- Modification des permis et des reconnaissances d'équivalences pour les enseignantes et enseignants formés à l'extérieur du Québec

70

### **Réactions de la FSE**

- Dénonciation de l'abolition de la licence
- Demande de négociation pour prévoir du temps dans la tâche complémentaire pour suivre des **cours du baccalauréat** en enseignement professionnel
- Intervention de la FSE auprès du sous-ministre pour avoir des réponses sur l'application
- Atelier demain donné par Michaël Badeau
- Deux formations organisées pour les applicateurs

71

### **10. Projet éducatif et moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles**

72

## Moyens : des actions consensuelles

1. Adoption du **projet éducatif** au printemps 2019
2. Ensuite, proposition et approbation des **moyens** retenus pour atteindre les objectifs et les cibles du projet éducatif

73

## Moyens : le processus

1. Le personnel aura **30 jours** pour soumettre sa proposition
  2. Le **personnel propose** des moyens
    - Si la direction fait une proposition, elle n'a pas de valeur légale, et le personnel n'a pas à en tenir compte
  3. La direction peut **approuver ou refuser** la proposition; elle n'a aucune possibilité de la modifier
    - Si la direction refuse, elle devra transmettre les motifs de son refus (par écrit) et demander une nouvelle proposition
- Vous devez alors faire une nouvelle proposition
- Respectez le délai de 30 jours

74

## Enjeux

- **Respecter les champs de compétence** de chacune des catégories de personnel
- S'assurer que les **décisions collectives** font consensus
- Viser une **cohérence** entre les assemblées, les comités, le conseil d'établissement et les personnes déléguées
- Travailler sur les **vrais défis** du centre et proposer des solutions

75

## Protéger son autonomie professionnelle

Ne pas se cadenasser

- Dans les moyens, **ne pas s'imposer collectivement des obligations** non souhaitables, telle l'utilisation des mêmes approches et méthodes pédagogiques
- Utiliser des moyens avec des **termes ouverts** (ex. : entre autres, notamment, par exemple, des verbes au conditionnel, etc.)
- Atelier demain avec Nathalie Chabot

76

## 11. Conclusion

77

### Interventions de la FSE et de la CSQ

- Mémoire de la CSQ lors du Rendez-vous de la main-d'œuvre
- Mémoire et interventions lors des Journées de la FP
- Avis sur le Règlement sur les autorisations d'enseigner
- Mémoire et représentations sur le projet de loi n° 40 sur la LIP
- Interventions sur le PEQ

78

### Interventions de la FSE et de la CSQ (suite)

- Rencontres au ministère
- Présence de la CSQ au CNPEPT et à la CPMT
- Mise à jour de la documentation FSE en cours
  - Guide d'insertion professionnelle
  - Fiche 4 sur le bac et les autorisations d'enseigner
- Appui à l'équipe de négociation
- Plan de valorisation de l'enseignement professionnel

79

### Questions et commentaires

- Comment se passe l'adoption des **moyens** retenus pour atteindre les objectifs et les cibles du **projet éducatif** de votre centre?
- Quelle est **votre analyse de la situation** en FP et des changements actuels?
- Quelle devrait être la **priorité** pour la rédaction d'un plan d'action sur la FP?

80